

Une mission de la Communauté française de Belgique

Quelle assistance au Rwanda sinistré ?

KIGALI

De notre envoyée spéciale

Venu au Rwanda pour témoigner de la volonté de coopération de la Communauté française de Belgique dans les domaines qui lui sont propres, le ministre Michel Lebrun, chargé de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique, de la Jeunesse et des relations internationales a été confronté à une réalité autrement plus prégnante : la guerre, les déplacés, l'insécurité, la peur des changements qui s'annoncent.

A plusieurs titres le ministre de la Communauté française a joué au Rwanda un rôle de précurseur. Il était le premier ministre « communautaire » à voyager après le vote, samedi dernier, de la Belgique fédérale, et il a dû expliquer longuement à ses interlocuteurs, vaguement inquiets les particularités de nos nouvelles institutions et l'étendue de ses compétences. Solidarité fédérale sur les principes de respect des Droits de l'homme, de promotion de la démocratie, accords avec les ministres des Affaires étrangères et de la Coopération : fût-elle multiple, la Belgique entend parler d'une seule voix sur l'essentiel.

Le ministre Lebrun était aussi la première personnalité politique belge à se rendre au Rwanda après la publication du rapport sur les violations des Droits de l'homme qui avait entraîné le rappel momentané de notre ambassadeur. C'est dire si en plus de la coopération bilatérale entre la Communauté française de Belgique et le Rwanda, qualifié de pays prioritaire, les grands problèmes de l'heure furent à l'ordre du jour : négociation de paix en cours à Arusha (Tanzanie), présence d'un million de personnes déplacées, entièrement dépendantes de l'aide internationale. Le gouvernement rwandais et les organisations humanitaires dont, au premier rang, la Croix-Rouge de Belgique, MSF, Caritas doivent faire face à des préoccupations essentielles : la survie, la sécurité et la santé de ces déplacés.

Les alentours de Kigali, ses collines naguère si vertes, sont aujourd'hui envahies par d'interminables alignements de huttes recouvertes de bâches de plastique que l'on appelle ici des « blindés ». La promiscuité est effarante : chaque « blindé » de trois ou quatre mètres de long

au maximum abrite une douzaine de personnes. Pour cuire les rations de haricots, de maïs, on déboise à tour de bras. Les femmes en longues files apportent les branches coupées sur les collines voisines annulant ainsi des années de lutte contre l'érosion.

Dans ces camps, des milliers d'enfants, de jeunes errent désœuvrés. Pas d'école, pas d'animation. On joue au football avec des ballons de roseau tressé, on tourne en rond. Si la Belgique fédérale vient de débloquer 80 millions pour assistance médicale et alimentaire aux déplacés, M. Lebrun, lui, a été touché par le sort de cette jeunesse menacée. Afin que cette année scolaire ne soit pas totalement perdue, des sessions de rattrapage seront organisées à l'intention des jeunes déplacés. Le ministre compte envoyer de jeunes professeurs belges passer au Rwanda un été d'enseignement intensif. Il souhaiterait aussi que des scouts prennent en charge l'animation des camps de déplacés.

Mais ces projets seront peut-être dépassés par les événements : de nombreux réfugiés, malgré les risques, rentrent chez eux, dans cette zone tampon conquise en février, par le

FPR. Lors des négociations d'Arusha la sécurité de ce no man's land a été au centre des discussions.

Optimiste, le Premier ministre rwandais espère qu'un accord interviendra d'ici une douzaine de jours, qui permettrait à une force mixte composée de militaires rwandais et de combattants du FPR et supervisée par le groupe d'observateurs militaires de l'OUA, d'assurer une certaine sécurité dans cette région, qui est la plus fertile du pays.

A plus long terme, le ministre Lebrun souhaite aussi que la Communauté française de Belgique aide le Rwanda à devenir un Etat de droit. Qui dit Etat de droit dit juriste. Une assistance à la formation d'avocat, de magistrat est envisagée et des stages, des échanges seront organisés.

Même si d'autres coopérations (canadiennes notamment) doutent et se retirent, la Communauté française de Belgique souhaite rester présente aux côtés d'un Rwanda qui tente d'avancer sur le fil étroit, vacillant, qui sépare l'Etat de droit en gestation d'une violence généralisée, désespérée, qui détruirait le pays.

COLETTE BRAECKMAN